



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 5 lancé en Mai 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Insertion professionnelle Numéro du projet : AP5_17
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : En avant vers l'emploi !
Objectifs initiaux : Consolider les parcours des jeunes en emploi d'avenir ; Accompagner l'orientation des publics pour favoriser l'accès-le maintien des jeunes en formation professionnelle/ permettre l'accès à l'autonomie des jeunes en apprentissage pour faciliter leur employabilité en fin de parcours ; Encourager et favoriser l'accès des jeunes à l'emploi transfrontalier en Allemagne ; Favoriser l'objectif compétence mobilité prévu au dispositif Garantie Jeunes ; Participer à l'avancée des parcours des jeunes salariés de l'IAE et des jeunes diplômés-qualifiés non identifiés aux 4 précédents objectifs.
Public(s) cible(s) : Jeunes de 15 à 25 ans en parcours sur les objectifs Emploi d'avenir, formation professionnelle initiale, transfrontalier (dont apprentissage), IAE et emploi direct ainsi que du dispositif Garantie Jeunes pour lesquels les métiers/filières ciblés ou en cours de réalisation ou encore le territoire de résidence (ruralité) exigent la compétence autonomie dans les déplacements. Jeunes ciblés : 520 bénéficiaires / Jeunes atteints sur la durée de l'expérimentation : 921.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Atelier mobilité socle/Bilan de compétence mobilité/Atelier mobilité pratique/Accompagnement au projet/Sensibilisation-mobilisation/ Location de véhicules 2 et 4 roues/Acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont « sourcing » MOBILIZ /Transport organisé/Formation au code/Accompagnement financier au projet d'autonomie/ Conduite supervisée/Référents mobilité structures/Central mobilité/Permis AM.
Territoire(s) d'expérimentation : Département 67 ainsi que territoire couvert par la Mission Locale Haut-Rhin Nord. Inclut des zones urbaines, périurbaines, rurales, des Z.U.S. et des Q.P.V.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Professionnalisation des acteurs et renforcement des partenariats / Nouvelle logique de construction des parcours (emploi-autonomie) des jeunes réalisés par les conseillers emploi et qualification des parcours / Proposition de solutions complémentaires et aménagées répondant aux enjeux des politiques de l'emploi / Construction d'outils locaux.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Visés dans la convention : 7 Missions Locales, La Poste, « 100 chances, 100 emplois », Groupe Renault (MOBILIZ), Parcours Confiance, DIRECCTE-UT67, FACE Alsace, Eurodistricts, ADAPEI 67. (2) Effectifs : 7 Missions Locales, Groupe Renault (MOBILIZ), Parcours Confiance, DIRECCTE-UT67, FACE Alsace, Maison de l'Emploi.
Partenaires financiers (avec montants): FEJ : 130 000 € / Fonds Européens-Gestion CD 67 : 21 232 € / DIRECCTE Alsace : 34 060 € / Fonds de dotation FAME : 16 250 € / Aide au poste EAV : 21 146 € / Pôle Emploi : 11 500 €.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24 mois (du 1/01/2015 au 31/12/2016) (2) Durée effective : 21 mois (du 1/04/2015 au 31/12/2016)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : MOBILEX Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Type de structure : préciser si c'est une structure publique ou privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	Page 05
<u>I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation</u>	
A. Objectifs de l'expérimentation	Page 06
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	
1. Public visé	Page 08
2. Bénéficiaires directs	Page 09
2.1. Statistiques descriptives	
2.2. Analyse qualitative	
3. Bénéficiaires indirects	Page 11
II. Déroulement de l'expérimentation	
A. Actions mises en œuvre	Page 11
B. Partenariats	
1. Partenaires opérationnels	Page 22
2. Partenaires financiers	Page 24
C. Pilotage de l'expérimentation	Page 24
D. Difficultés rencontrées	Page 25
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	
A. Modélisation du dispositif expérimenté	Page 26
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	Page 27
1. Public visé	
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	
4. Impacts sur la structure	
Conclusion	Page 28
Annexes : Tableaux 1 (publics) – 2 (actions) – 3 (outils)	Page 29

Introduction

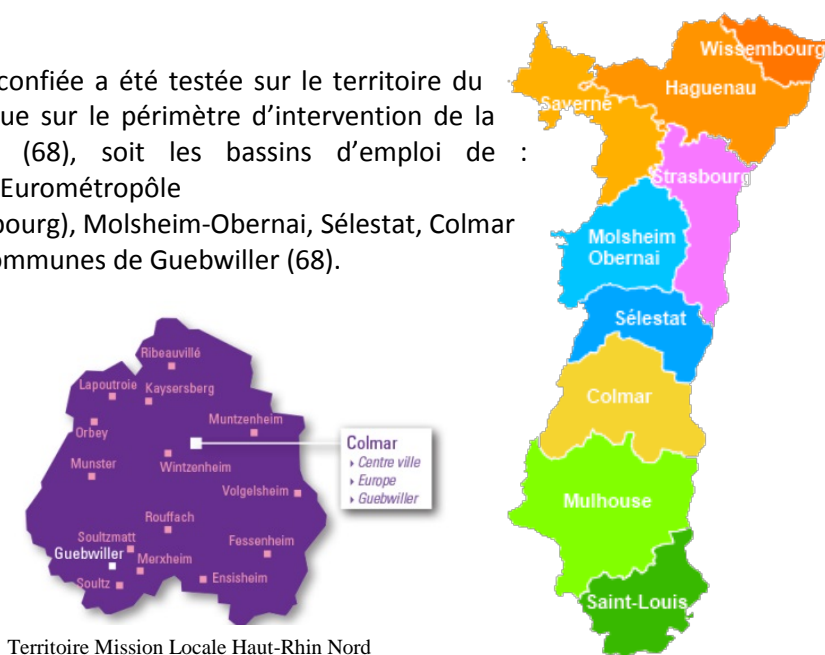
MOBILEX accompagne à la mobilité vers l'emploi depuis sa création, en 1997. L'association est une plateforme de mobilité en faveur de l'insertion à l'échelon du département du Bas-Rhin. Elle s'attache à proposer, développer et consolider des services répondant aux besoins des acteurs du territoire (chargés d'accompagnement, techniciens, ...) dans le cadre des parcours de leurs publics. Au moment de la rédaction du projet, l'éventail de services de MOBILEX répondait déjà aux 3 axes de l'appel à projets du F.E.J. et la réponse à l'appel à projets visait à renforcer et à professionnaliser les partenariats en place mais aussi à en développer de nouveaux. L'objectif de notre réponse à l'appel à projets était de permettre de tester l'accompagnement à la mobilité auprès de publics dans leur parcours d'insertion professionnelle aux fins de garantir une autonomie pérenne favorisant un emploi durable ; nous agissions plutôt en amont de la construction du parcours. Grâce au soutien du F.E.J., les services déployés devaient être améliorés et adaptés afin de répondre aux enjeux des politiques de l'emploi du territoire.

La réponse proposée par MOBILEX se voulait une **action globale de mobilité** en faveur des jeunes, **intégrée aux politiques de l'emploi** et, en particulier, celles de l'emploi d'avenir, de la formation professionnelle initiale, du transfrontalier, de l'I.A.E et de la Garantie Jeunes., en lien formalisé avec les acteurs-clés de ces politiques (Missions Locales, ...).

Les actions de mobilité proposées se voulaient partie-prenantes à la construction et la réalisation des parcours emploi des jeunes menés par les conseillers référents et s'incrémentant entre elles, à toute étape de parcours, afin d'apporter à chaque jeune une réponse sur-mesure (« dentelle » sur de l'individuel).

L'expérimentation qui nous a été confiée a été testée sur le territoire du Bas-Rhin (département 67) ainsi que sur le périmètre d'intervention de la Mission Locale Haut-Rhin Nord (68), soit les bassins d'emploi de : Wissembourg, Haguenau, Saverne, Eurométropole (ex-Communauté Urbaine de Strasbourg), Molsheim-Obernai, Sélestat, Colmar (68) ainsi que la communauté de communes de Guebwiller (68).

Ce territoire est composé de zones urbaines, périurbaines (dont des Q.P.V. et Z.U.S.) et rurales.



L'expérimentation a été menée sur 21 mois, soit du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2016.

Le délai de conventionnement du projet a amené au retard de démarrage de l'action du point de vue opérationnel. Celui-ci a réellement été effectif le 1^{er} avril 2015.

La période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2015 a été dédiée au lancement et à la mise en œuvre de l'action.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Objectifs généraux :

- Consolider les parcours des jeunes en Emploi d'Avenir en leur donnant la mobilité attendue pour un emploi durable (*objectif 1*) ;
- Accompagner l'orientation des publics pour favoriser l'accès et le maintien des jeunes en formation professionnelle ; permettre l'accès à l'autonomie des jeunes en apprentissage pour faciliter leur employabilité en fin de parcours (*objectif 2*) ;
- Encourager et favoriser l'accès des jeunes à l'emploi transfrontalier en Allemagne (*objectif 3*) ;
- Favoriser l'objectif compétence mobilité prévu au dispositif Garantie Jeunes : savoir organiser ses déplacements en demeurant ponctuel, en optimisant les coûts et en gérant ses contraintes organisationnelles (*objectif 5*) ;
- Participer à l'avancée des parcours des jeunes salariés en insertion de l'IAE (durant leur contrat et en projection de sortie de l'IAE) et des jeunes diplômés et/ou qualifiés (*objectif 4*) non identifiés aux 4 précédents objectifs.

Autres objectifs :

- Amener à une logique de parcours emploi-autonomie des jeunes avec également leur accès au droit à la mobilité et au choix de leur mobilité ;
- Faire émerger une nouvelle logique de construction des parcours réalisés par les conseillers emploi des jeunes (dans un objectif de pérennité des parcours) ;
- Qualifier les parcours mobilité-emploi menés (évaluation de la plus-value de l'accompagnement mobilité pour l'accès et le maintien en emploi) ;
- Adapter et étendre l'action de la plateforme de mobilité en complétant son offre de services pour la qualifier sur certaines typologies de parcours car la mobilité, notamment, nécessite une capacité financière du bénéficiaire qui ne peut passer, bien souvent, que par l'accès à l'emploi et à un revenu associé ;
- Améliorer les réponses et l'accompagnement dans un objectif de garantie de bonne fin des parcours ;
- Se rapprocher des Missions Locales pour la construction d'outils locaux répondant à leurs besoins ;
- S'ouvrir vers de nouveaux partenaires dans le champ des politiques de l'emploi au bénéfice des jeunes avec l'élargissement géographique de la plateforme de mobilité au territoire de la Mission Locale Haut-Rhin Nord (bassin d'emploi de Colmar ainsi que la communauté de communes de Guebwiller) ;
- Favoriser la reconnaissance du métier de « conseiller en mobilité » et valoriser la plus-value de l'accompagnement à l'autonomie réalisée dans les parcours emploi des jeunes (ouverture vers un champ autre que celui de la redistribution d'aides financières).

Objectifs opérationnels :

- Animer des ateliers mobilité socles permettant d'informer et mobiliser autour de la thématique mobilité pour l'emploi (*objectifs 1, 3, 5*)* ;
- Mener des bilans de compétence mobilité individuels permettant de définir et valider le projet mobilité du jeune et son parcours vers l'autonomie dans les déplacements, au regard de son projet professionnel (*objectifs 1, 2, 3, 4, 5*)* ;
- Animer des ateliers mobilité pratiques afin d'amener à l'autonomisation dans l'organisation de ses déplacements : préparation de déplacements, lecture de plans, ... (*objectif 2*)* ;
- Accompagner individuellement au projet mobilité en parallèle de l'accompagnement emploi : accompagner les étapes de parcours définies lors du bilan de compétence mobilité (*objectifs 1, 2, 3, 5*)* ;
- Mettre à disposition des moyens matériels de déplacement deux et quatre roues pour favoriser l'accès / le maintien à l'emploi / la formation si l'usage des transports en commun n'est pas possible (*objectifs 1, 2, 3, 4, 5*)* ;
- Proposer des solutions d'acquisition de véhicules deux et quatre roues via le dispositif de location-vente ou Renault MOBILIZ (*objectifs 1, 2, 3, 4, 5*)* ;
- Organiser une offre de services alternatifs de déplacement partagé : covoiturage, location de véhicules auto-partagés, ... (*objectifs 3, 5*)* ;
- Mettre en place des sessions de formation pédagogique au code de la route et les accompagner (*objectifs 1, 2, 5*)* ;
- Proposer des outils financiers accompagnant le parcours de réalisation du projet mobilité : microcrédit personnel, permis à 1 euro sous garantie de l'Etat, location-vente, avance de trésorerie-échelonnement de paiement, dispositif Renault MOBILIZ, recherche de financements publics et privés, bourse au permis AM, bourse aux heures de conduite, bourse au permis contre engagement citoyen, outil sourcing MOBILIZ, ... (*objectifs 1, 2, 3, 4, 5*)* ;
- Mettre en œuvre la conduite supervisée afin de renforcer l'expérience de la route, la maîtrise de la conduite, la confiance au volant et favoriser la réussite à l'examen pratique du permis B (*objectifs 1, 2, 4, 5*)* ;
- Mettre en place des référents mobilité dans les structures associées au projet et en charge de l'accompagnement des jeunes, en les professionnalisant à la thématique mobilité, afin qu'ils assurent un rôle de veille et soient le correspondant et relais dans leur équipe dans une logique de parcours emploi-autonomie (qualification du parcours) (*objectifs 1, 2, 3, 4*)* ;
- Mettre en place un lieu-ressource mobilité sous la forme de permanences téléphoniques dédiées aux référents mobilité structures et aux publics avec le recrutement d'un salarié en Emploi d'Avenir (*objectifs 1, 2, 3, 4, 5*)* ;
- Proposer une aide financière au passage du permis AM (bourse au permis AM) aux jeunes pour lesquels l'utilisation d'un véhicule <50 cm3 représente une solution de déplacement emploi (*objectif 5*)*.

* Rappel des objectifs : (1) Emploi d'Avenir – (2) Formation professionnelle initiale – (3) Emploi transfrontalier
(4) Emploi direct et emploi de l'IAE – (5) Garantie Jeunes

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Publics jeunes orientés vers MOBILEX par :

- les conseillers emploi des Missions Locales d'Alsace du Nord, de Saverne, de Sélestat, de Strasbourg, de Schiltigheim, de Molsheim et Haut-Rhin Nord : jeunes en emploi d'avenir ; jeunes en contrat d'apprentissage ou en cours d'accès ou jeunes fragilisés en mobilisation vers l'emploi (dont ceux dans le dispositif Garantie Jeunes) ;
- les accompagnateurs socioprofessionnels de l'I.A.E. : jeunes en contrat d'insertion en S.I.A.E. ;
- les Missions Locales et les organismes transfrontaliers de placement emploi (EURES-T, Eurodistricts ...) : jeunes en accès à l'apprentissage transfrontalier ou en amont de parcours d'accès.

Les jeunes en situation de handicap ou en détention pouvaient faire partie intégrante des publics ciblés et auraient pu être orientés par les prescripteurs précités ou par l'A.D.A.P.E.I. 67 (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales) ou le S.P.I.P. (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Strasbourg.

La sélection des jeunes pour l'entrée dans le dispositif a été effectuée selon deux types de filtres :

- L'aspect filière/métier projetés : la compétence mobilité fait partie intégrante du métier visé et le projet professionnel va déclencher les aides et le parcours mobilité adapté (détention du permis, par exemple).
- L'aspect ruralité, voire péri-urbanité au regard du métier visé (maillage des transports en commun insuffisant/inadapté/contraignant à la mobilité professionnelle du fait de leur localisation ou de celle du public).

Ce n'est pas le public visé qui différerait de notre public habituel (orientations effectives par les prescripteurs) mais la qualification des parcours intégrée dans la démarche.

Nombre de bénéficiaires visés dans le dossier de candidature : 520 jeunes, répartis comme suit :

Objectifs	Nombre de jeunes
Emploi d'Avenir	210 à 240
Formation professionnelle initiale	50 à 60
Transfrontalier	30 à 50 15 à 25 : Accès à l'apprentissage transfrontalier 15 à 25 : Accès à l'emploi direct transfrontalier
I.A.E. et emploi direct	40 à 60
Garantie Jeunes	130 à 150

Niveaux d'offres en fonction de l'objectif d'appartenance des jeunes :

« MOBILITE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES JEUNES »
TABLEAU SYNOPTIQUE- projet « En avant vers l'emploi ! »
AP5_17 |



AXES / OBJECTIFS	O1 - EMPLOI D'AVENIR	O2 – FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	O3 - TRANSFRONTALIER	O4 - I.A.E. / EMPLOI DIRECT	O5 – GARANTIE JEUNES
AXE 1 Accompagnement vers l'autonomie par l'acquisition de nouvelles compétences	A1 : atelier mobilité socle A2 : bilan de compétence mobilité A4 : accompagnement au projet A11 : formation au code A14 : référents mobilité structures	A1 : atelier mobilité socle A2 : bilan de compétence mobilité A3 : atelier mobilité pratique A4 : accompagnement au projet A11 : formation au code A14 : référents mobilité structures	A1 : atelier mobilité socle A2 : bilan de compétence mobilité A4 : accompagnement au projet A14 : référents mobilité structures	A2 : bilan de compétence mobilité A14 : référents mobilité structures	A1 : atelier mobilité socle A2 : bilan de compétence mobilité A3 : atelier mobilité pratique A4 : accompagnement au projet A11 : formation au code
AXE 2 Accompagnement vers l'autonomie par la mise à disposition de solutions matérielles de déplacement	A6 : location de véhicules 2 et 4 roues A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u>	A4 : accompagnement au projet A6 : location de véhicules 2 et 4 roues A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u>	A4 : accompagnement au projet A6 : location de véhicules 2 et 4 roues A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A8 : transport organisé	A6 : location de véhicules 2 et 4 roues A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u>	A4 : accompagnement au projet A6 : location de véhicules 2 et 4 roues A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A8 : transport organisé
AXE 3 Accompagnement vers l'autonomie par la proposition d'un soutien financier	A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A12 : accompagnement financier au projet d'autonomie A13 : conduite supervisée	A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A12 : accompagnement financier au projet d'autonomie A13 : conduite supervisée	A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A12 : accompagnement financier au projet d'autonomie	A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A12 : accompagnement financier au projet d'autonomie A13 : conduite supervisée	A7 : acquisition de véhicules 2 et 4 roues dont <u>sourcing MOBILIZ</u> A12 : accompagnement financier au projet d'autonomie A13 : conduite supervisée A16 : Permis AM

A15 : central mobilité (transversalité tous axes et objectifs)

A (1, 2, ...) : Action (1, 2, ...)
O (1, 2, ...) : Objectif (1, 2, ...)

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé

La phase d'orientation sur le dispositif représente 1 015 jeunes.

921 jeunes ont bénéficié de l'expérimentation, dont :

- ◆ 389 sur l'exercice 2015
- ◆ 532 sur l'exercice 2016

2.2. Analyse qualitative

Caractéristique du public et prescription :

Le public accompagné dans le cadre de l'expérimentation est conforme au projet prévisionnel, à savoir des jeunes prescrits par les conseillers emploi des Missions Locales d'Alsace du Nord, de Saverne, de Sélestat, de Strasbourg, de Schiltigheim, de Molsheim et du Haut-Rhin Nord, dont le public dans le dispositif de Garantie Jeunes, ainsi que des jeunes en S.I.A.E.

Le nombre de jeunes bénéficiaires du projet pendant la durée de l'expérimentation est conforme à l'objectif prévisionnel, soit 1 015 jeunes dont 921 en entrée.

(Rappel du prévisionnel : 1 000 jeunes en entrée - orientation et 520 en entrée dans le dispositif).

Outils mis en place pour le repérage des jeunes :

- Rencontres individuelles et collective de l'ensemble des directions des Missions Locales pour lancer le projet et mettre en place les référents mobilité structures ;
- Rencontres collectives et individuelles des référents mobilité structures en charge d'être la personne-ressource de leurs collègues conseillers prescripteurs ;
- Support explicatif du projet sous format power point ;
- Flyers de communication sur l'action d'accompagnement personnalisé au projet de mobilité et sur les solutions matérielles de déplacement mis à disposition dans les Missions Locales ;
- Communication incitative, rappels aux conseillers Missions Locales par les conseillers en mobilité MOBILEX, tout au long de l'expérimentation (présentation du dispositif, du mode opératoire de prescription et d'intégration du dispositif, des critères d'éligibilité), par téléphone, E-mail et rencontres partenariales.

Le mode de repérage et les dispositifs de communication mis en place n'ont pas été impactés par le caractère expérimental du projet. L'action de notre plateforme a toujours été liée à la prescription par des référents prescripteurs.

Les filtres d'entrée publics (objectifs Emploi d'Avenir, Garantie Jeunes, ...) sont quant à eux totalement liés à l'expérimentation.

L'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public ciblé :

Suivi parallèle et complémentaire entre l'équipe MOBILEX intervenant sur l'expérimentation et les référents prescripteurs des jeunes. L'expérimentation a permis de mesurer la motivation, l'assiduité des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et notamment l'obtention du permis de conduire nécessitant une grande part d'engagement et de démarches volontaires de leur part.

Précisions :

- Jeunes du dispositif Garantie Jeunes :

- Malgré l'accompagnement renforcé dont ils bénéficient, nous constatons une difficulté de projection et de patience quant à la mobilité, par manque d'expérience et de repères.

Par exemple : utilisation de l'allocation Garantie Jeunes pour des dépenses jugées accessoires et impulsives (achat d'un nouveau téléphone mobile, par exemple) alors que la non détention du B était déclarée comme étant le frein principal à l'accès à l'emploi ou à la qualification et qu'une mise en épargne pour le permis de conduire avait été préconisée ;

- Le dispositif pouvant accueillir sur une même cohorte, des jeunes de niveaux de formation très différents et dont certains sont déscolarisés depuis plusieurs années, cela nécessite d'adopter un discours adapté et compréhensible pour tous.

- Jeunes en Emplois d'Avenir :

Nous faisons état que beaucoup d'entre eux ont des difficultés à concilier temps professionnel et démarches personnelles dont notamment celles liées au permis de conduire. Ceci peut s'expliquer en partie par la méconnaissance de leurs employeurs de l'accompagnement à la mobilité dont ils bénéficient et qui, s'il était partagé, permettrait de fluidifier les parcours vers l'autonomie (aménagement de l'emploi du temps de travail pour permettre le suivi d'une formation Socle code, par exemple).

3. Bénéficiaires indirects

L'expérimentation, par l'objectif que nous nous sommes fixés d'une meilleure qualification des parcours emploi – autonomie, a eu un impact sur l'accompagnement mené par les référents prescripteurs des jeunes que nous avons souhaité impliquer davantage à toutes les phases du processus d'accompagnement et de suivi. La mission donnée aux référents mobilité structures a permis d'aménager ou de construire des outils et des processus de manière partagée (par exemple : restitution des bilans de compétence mobilité – Diagnostic Individuel Mobilité - ou encore atelier mobilité pratique pour les jeunes de la Garantie Jeunes animé par un service civique), dans une logique gagnant-gagnant pour l'ensemble des parties prenantes.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Janvier – Mars 2015

Ingénierie préalable au lancement de l'action

- Création du support explicatif du projet (format power point) pour présentation en Comité des Financeurs et auprès des Missions Locales ;
- Aménagement du support d'animation de l'atelier mobilité socle (format power point) pour l'objectif Emploi d'Avenir (Mission Locale Haut-Rhin Nord) ainsi que pour le dispositif Garantie Jeunes ;
- Différentes réunions internes MOBILEX Direction et accompagnateurs mobilité ;
- Création de deux documents de communication (format flyer) portant, pour l'un, sur l'accompagnement personnalisé au projet de mobilité (ateliers mobilité, bilan de compétence mobilité, accompagnement financier et solutions pour l'accès au permis de conduire) dans l'axe « accompagnement vers l'autonomie par l'acquisition de nouvelles compétences » et, pour l'autre, sur les solutions matérielles pour favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation (location de véhicule, réparation et acquisition de véhicule) dans l'axe accompagnement vers l'autonomie par la mise à disposition de solutions matérielles de déplacement ;
- Création du catalogue des transports en commun utile au Central mobilité ;
- Rédaction du profil de poste du salarié recruté en Emploi d'Avenir et phase de formation interne.

Rencontres de lancement de l'action

- Comité des Financeurs (D.R.J.S.C.S., D.I.R.E.C.C.T.E.- P3E et U.T.67) ;
- Financeurs (D.I.R.E.C.C.T.E. Alsace et Conseil Départemental du Bas-Rhin)
- Comité de Pilotage ;
- Rencontre collective des Directions des Missions Locales ;
- Rencontre individuelle des Directions des Missions Locales (7 réunions) pour la mise en place des référents mobilité structure ;
- Rencontre individuelle des référents mobilité structure avec leur Direction.

Difficultés :

- Retrait du Rectorat de Strasbourg (Education Nationale) du projet amenant au réaménagement de notre projet en termes de publics et d'actions et à la demande de réaffectation du volume de jeunes pressentis (60 à 80) sur le dispositif de Garantie Jeunes, ce dernier devenant le 5^{ème} objectif de notre expérimentation.
- Le délai de conventionnement du projet (décembre 2014) a amené au retard de démarrage de l'action du point de vue opérationnel ainsi qu'au retard dans le versement des cofinancements du projet, celui du F.S.E. notamment.

Ingénierie Avril – Décembre 2015 :

- Mise à jour du catalogue des transports en commun ;
- Rédaction de procédures des services de la plateforme de mobilité destinées aux référents mobilité structure aux fins d'une diffusion au sein de leurs équipes ;
- Démarrage de l'accompagnement au projet de formation du salarié en Emploi d'Avenir pour mise en place en 2016 ;
- Enquête de satisfaction auprès des conseillers emploi des Missions Locales.

Ingénierie 2016 :

- Aménagement de l'atelier mobilité destiné aux jeunes du dispositif Garantie Jeunes avec mise en place d'une demi-journée complémentaire, atelier mobilité pratique (A3), annexée à l'atelier mobilité socle et portant sur l'organisation et la préparation des déplacements (navigation Internet, exercices, définition de la zone géographique d'accessibilité, ...). Ce module complémentaire est animé par l'un de nos services civiques. Il a été déployé à compter du 26 février 2016.
- Poursuite de l'accompagnement au projet de formation du salarié en Emploi d'Avenir. La formation a été définie (BTS assistante de gestion) et le financement trouvé. Elle a démarré au mois d'octobre 2016, pour deux années, en alternance.
- Mise à jour du catalogue des transports en commun et mise en ligne sur notre site Internet.
- Recrutement en février 2016 de deux jeunes en service civique avec la mission « d'ambassadeur de la mobilité » et dont l'intervention s'effectue principalement en direction des jeunes. Leur intervention a porté sur l'usage des transports en commun et les mobilités douces.
- Mise à jour en cours de l'offre existante des aides aux déplacements dans le Bas-Rhin.
- Résultats et analyse de l'enquête de satisfaction menée à partir de fin 2015 auprès des conseillers emploi des Missions Locales.

Rencontres

- Comité Technique (référents mobilité structures Missions Locales, Direction et conseillers en mobilité MOBILEX) à la fréquence d'une réunion trimestrielle.

Difficulté : La mobilisation collective des partenaires du Comité de Pilotage.

d'enclencher les outils adaptés. Pour précision, en cas de définition du projet mobilité « Obtention du permis B », le bénéficiaire est invité à se tester durant 1 heure sur un simulateur de conduite

Engagement : 520 jeunes

Réalisé : 312 jeunes

L'objectif du bilan de compétence mobilité est la mise en place de l'accompagnement au projet (A4). Parmi les 312 bénéficiaires d'un bilan de compétence mobilité, 90 ont été accompagnés dans leur projet d'obtention du permis de conduire :

- 83 ont bénéficié d'un accompagnement au code de la route (A11) : socle code de 3 jours (représentant 3 sessions), séances de regroupement, E-Learning et suivi.
- 7 ont bénéficié d'un accompagnement à la conduite.

Le bilan de compétence mobilité permet d'enclencher le dispositif d'accompagnement financier à l'autonomie (A12). 10 accompagnements financiers ont été menés (hors de ceux menés auprès des bénéficiaires de la location de véhicules) dont 5 microcrédits personnels pour l'acquisition d'une voiture, 1 microcrédit personnel pour le financement du permis B, 1 avance de trésorerie – échelonnement de paiement pour le financement d'une part du permis de conduire, 1 montage de dossier Permis à 1 € sous garantie de l'Etat, 1 plan de financement pour l'acquisition de voiture et 1 accompagnement à la réparation de véhicule MOBILIZ.

→ (A3) Atelier mobilité pratique

Objectif : Autonomiser dans l'organisation de ses déplacements et (re)définir sa zone d'accessibilité.

Descriptif : atelier de 3 à 6 heures devant amener à l'autonomisation dans l'organisation de ses déplacements (découvrir et savoir utiliser les outils Internet et papier de préparation de trajets, exercices de mise en pratique, lecture de plans, ...) en modes collectifs ou personnels ou pouvant revêtir la forme d'un module d'apprentissage du vélo.

Engagement : 6 ateliers pour 30 jeunes

Réalisé : 18 sessions pour 136 jeunes

- 16 ateliers ont été mis en œuvre auprès des jeunes de la Garantie Jeunes, dans la continuité de l'atelier mobilité socle.

Ils ont porté sur la préparation de déplacement via l'outil Internet, sur la (re) détermination de sa zone géographique d'accessibilité propre, voire, pour certains, sur la construction d'un parcours personnalisé mobilité-emploi avec mise en pratique sur le terrain (exemple pour un jeune en recherche d'apprentissage en coiffure : identification des salons de coiffure sur un secteur délimité à l'aide de l'outil Internet et accompagnement à la réalisation des parcours vers ces divers salons avec l'utilisation des transports en commun).

- 2 sessions d'atelier mobilité pratique ont été mises en place en partenariat avec le C.I.O. de Sélestat au bénéfice de 7 jeunes en décrochage scolaire dont l'une portant sur l'organisation d'un déplacement et l'autre sous forme de journée Rallye, à Strasbourg.

→ (A4) Accompagnement au projet

Objectif : Accompagnement individuel mobilité en parallèle de l'accompagnement emploi.

Descriptif : Accompagnement du bénéficiaire à chaque étape du parcours d'autonomisation défini lors du bilan de compétence mobilité et validé par son référent prescripteur. L'accompagnement est réalisé par un conseiller mobilité MOBILEX via des entretiens en face à face et des contacts téléphoniques, par E-mails et téléphone. Le conseiller mobilité réalise des bilans de parcours à l'attention du référent prescripteur.

Les projets ciblés par cet accompagnement peuvent concerner l'acquisition d'un moyen de locomotion (conseils pour l'acquisition, volet règlementaire : assurance, carte grise, ...), l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun ou encore du vélo, la préparation de déplacement, ... L'accompagnement au projet permet d'enclencher le dispositif d'accompagnement financier à l'autonomie.

Tous les publics accompagnés font l'objet d'un « socle » commun (entretien-diagnostic).

Ils sont valorisés dans les prestations spécifiques en fonction de la typologie d'accompagnement mise en œuvre et, notamment, pour l'acquisition, l'accompagnement au microcrédit personnel et la conduite supervisée.

Engagement : 235 accompagnements

Réalisé : 185 accompagnements

DETAIL :	N° d'Action	Nombre de prestations
Accompagnement financier	A12	22
Accompagnement au code	A4	83
Accompagnement à la conduite	A4	7
Conduite supervisée	A13	5
Permis AM	A16	35
Transport à la demande	A8	33

➔ **(A6) Mise en place de la location de véhicules 2 et 4 roues**

Objectif : mise à disposition d'une solution matérielle de déplacement pour l'accès ou le maintien en emploi ou formation, si l'utilisation des transports en commun n'est pas possible ou difficile (horaires décalés, fragmentés, commune de résidence non desservie, ...).

Descriptif : Location d'un véhicule (cyclomoteur, scooter, vélo ou voiture). Une participation financière (2 €/jour pour les 2 roues et 6 €/jour pour les voitures) ainsi qu'un chèque de caution (non encaissé) sont demandés au bénéficiaire de cette action. Les deux roues sont mis à disposition avec casque et antivol. La durée de location de véhicule ne doit excéder 6 mois. Dès le premier jour de location, une solution est recherchée avec le bénéficiaire pour l'acquisition de son propre véhicule.

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., le parc de véhicules 2 et 4 roues de MOBILEX a été proposé à tout jeune en démarrage ou maintien à l'emploi (Axe 2 - Objectifs 1, 2, 3, 4 et 5).

Engagement : 6 800 jours de location de véhicules au profit de 97 jeunes

Réalisé : 6 482 jours de location de véhicules au profit de 116 jeunes.

- Mise en place de la location de véhicules 2 et 4 roues (A6) auprès de 116 bénéficiaires représentant respectivement 4 072 et 2 410 jours de location.

Ces 116 bénéficiaires se répartissent de la manière suivante au sein des objectifs I.A.E. – emploi direct, Transfrontalier, Emploi d'Avenir, Formation professionnelle initiale et Garantie Jeunes :

- 77 bénéficiaires sur l'objectif I.A.E. – emploi direct représentant 4 278 jours :

39 locations de 2 roues représentant 2 414 jours de location

38 locations de 4 roues représentant 1 864 jours de location

- 7 bénéficiaires sur l'objectif Transfrontalier représentant 171 jours :

1 location de 2 roues représentant 29 jours de location

6 locations de 4 roues représentant 142 jours de location

- 12 bénéficiaires sur l'objectif Emploi d'Avenir représentant 1 019 jours :

8 locations de 2 roues représentant 637 jours de location

4 locations de 4 roues représentant 382 jours de location

- 13 sur l'objectif Formation professionnelle initiale représentant 554 jours :
12 locations de 2 roues représentant 532 jours de location
1 location de 4 roues représentant 22 jours de location
- 7 bénéficiaires sur l'objectif Garantie Jeunes représentant 460 jours :
7 locations de 2 roues représentant 460 jours de location

Parmi les 116 bénéficiaires de la location de véhicules, 39 ont été accompagnés à leur projet d'autonomie (A4). Parmi les 39 jeunes accompagnés :

- 11 pour de l'acquisition de leur propre véhicule (A7 – axes 2 et 3),
- 11 par un accompagnement financier à l'acquisition (A12) dont 4 via un microcrédit personnel, 4 par l'accès à un crédit classique et 3 par le dispositif de réparation Mobiliz,
- 6 pour l'obtention du permis B (locataires de 2 roues) (A11),
- 6 pour une autre solution d'autonomie :
 - o 3 Rapprochement géographique du lieu de travail,
 - o 3 Utilisation du covoiturage et/ou des transports en commun

De plus, la location d'un véhicule par l'association a permis à 13 jeunes de trouver une solution de mobilité pérenne de manière autonome : acquisition de leur propre voiture pour 10 jeunes, réparation de leur voiture pour 2 jeunes et ré-obtention du permis de conduire découlant sur la possibilité de réutilisation de sa voiture pour 1 jeune. La location a permis une solution temporaire de déplacement et la possibilité d'accéder et se maintenir en emploi.

- Un partenariat avec F.A.C.E. a été spécifiquement signé dans le cadre de son action « Ambassadeurs de l'Efficacité Energétique » et qui concerne des jeunes recrutés en contrat Emploi d'Avenir. Dans ce cadre, outre une action de formation portant sur l'éco-conduite (hors projet F.E.J.), de la location de 4 roues a été mise en œuvre afin de leur permettre de remplir leur mission itinérante au sein de leur Emploi d'Avenir.

➔ (A7) Acquisition de véhicules 2 et 4 roues

Objectif : Accompagnement à l'acquisition de son propre moyen de locomotion.

Descriptif : Utilisation du dispositif de location-vente (proposition de véhicules appartenant à MOBILEX) ou du dispositif Renault-MOBILIZ favorisant l'acquisition d'un véhicule. Quant à ce dernier, MOBILEX a signé le 18 juin 2013 un partenariat avec le RSE de Renault France permettant l'entretien-réparation de véhicules 4 roues ainsi que l'acquisition de voitures à un tarif solidaire pour des publics en démarche d'insertion (*Axe 2 - Objectifs 1, 2, 3,4 et 5*). MOBILEX est en charge d'assurer la centralisation, l'instruction et la transmission des dossiers aux « garages Renault solidaires » volontaires. La plateforme de mobilité réalise également l'accompagnement financier pour l'acquisition ou les réparations (*Axe 3 – Objectifs 1, 2, 3, 4 et 5*).

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., l'action devait concerner tous les jeunes ciblés par l'expérimentation. Un partenariat expérimental était prévu avec Renault France et, en particulier, le dispositif MOBILIZ afin que le Groupe puisse fournir en vente à MOBILEX des véhicules 4 roues (sourcing) destinés à être proposés à la vente aux bénéficiaires. Un « package complet » comprenant l'achat de la voiture avec assurance et cartes essence devait être expérimenté par l'étendue du partenariat à la Caisse d'Epargne (membre fondateur de l'association), à la fois assureur et banquier et réalisant notamment, du microcrédit personnel (*Axe 3 – Objectifs 1, 2, 3,4 et 5*).

Engagement : 41 accompagnements

Réalisé : L'action de sourcing MOBILIZ n'a pu être mise en place. Cependant, cela a été compensé par l'accompagnement à l'accès au microcrédit personnel, par le conseil à l'acquisition de véhicule ainsi que par la location – vente.

➔ (A8) Mise en place de transport organisé

Objectif : Offre de services alternatifs de déplacement partagé accompagnant l'accès à l'autonomie.

Descriptif : Organisation de covoiturage et de location de véhicules auto-partagés.

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., cette action a été développée et proposée aux jeunes en apprentissage, en recherche d'emploi transfrontalier ainsi qu'aux jeunes dans le dispositif Garantie Jeunes dont ceux s'orientant vers l'apprentissage (Axe 2 – Objectifs 3 et 5) pour notamment des visites d'entreprises ou l'organisation de covoiturage.

Diverses collaborations ont été mises en place avec les Missions Locales pour le déploiement de cette action :

- Avec la Mission Locale d'Alsace du Nord sur l'objectif transfrontalier dans le cadre de son projet dénommé « *Die Brücke* » (« le pont »). Afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes positionnés sur le dispositif, nous avons organisé la mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur de l'association au conseiller emploi référent.

Cette mise à disposition a favorisé le déplacement de 7 jeunes pour la visite et rencontre de diverses entreprises allemandes et a amené à la mise en stage de 3 d'entre eux pour lesquels nous avons procédé à la location d'une voiture afin qu'ils puissent effectuer un stage avant potentiel recrutement. L'un des 3 jeunes a signé un contrat d'apprentissage (transfrontalier) en logistique ; 2 autres transports ont été organisés avec conducteur de MOBILEX, au profit de 9 jeunes, afin de permettre la visite de 2 entreprises dont l'une allemande et l'autre frontalière de l'Allemagne.

- Avec la Mission Locale d'Alsace du Nord sur l'objectif emploi direct :

2 transports ont été organisés avec conducteur de MOBILEX au bénéfice de 5 jeunes pour la visite de 2 entreprises

- Avec la Mission Locale de Schiltigheim dans le cadre d'une visite d'entreprise industrielle ayant des opportunités de recrutement (entreprise HAGER à Obernai). 8 jeunes ont bénéficié de l'action. Ils étaient tous issus de QPV et éligibles à l'Emploi d'Avenir.

- Avec la Mission Locale de Saverne Plaine et Plateau pour la visite de l'entreprise ID-AL à Drulingen et la découverte de la potentialité d'emploi dans l'I.A.E. sur le territoire. 4 jeunes ont bénéficié de l'action.

Engagement : 11 transports

Réalisé : 7 transports organisés et réalisés au bénéfice de 33 jeunes.

➔ (A11) Formation Code

Objectif : Préqualification au code de la route en amont de l'inscription en auto-école selon un parcours permettant une garantie de bonne fin..

Descriptif : MOBILEX est agréé Ecole de Conduite à Statut Associatif (E.C.S.A.) par la Préfecture depuis le mois de juillet 2010. A ce titre, l'association mène un accompagnement global au permis de conduire et notamment sur la phase code de la route, Elle travaille en partenariat avec des auto-écoles dites « de proximité » du département avec lesquelles une charte qualité est signée. Le parcours d'accompagnement au code de la route décliné par MOBILEX-E.C.S.A. se compose de différentes étapes : atelier mobilité socle / bilan de compétence mobilité (« le permis de conduire, pour quoi faire ? » : validation du projet d'obtention du permis B au regard de l'accès-maintien en emploi) dont établissement du plan de financement du permis B et passage sur simulateur de conduite afin de déceler de potentielles difficultés (de lecture, de vue, d'audition, cognitives, ...) / préqualification au code de la route en amont de l'inscription en auto-école « de proximité » : formation (collectif) socle code de 2 journées consécutives animée par un enseignant auto-école

partenaire et consistant en l'apprentissage de la signalisation routière ainsi qu'à l'acquisition des automatismes nécessaires à une compréhension plus rapide des questions de tests de code / E-Learning code de la route (individuel) durant 1 mois / 3^{ème} journée de formation socle code consistant en le passage de tests / inscription en auto-école « de proximité » pour le passage de l'Epreuve Théorique Générale (E.T.G.) pour les bénéficiaires dont le niveau est jugé suffisant (validation par l'enseignant en charge de la formation socle code ainsi que selon les résultats en E-Learning). Pour information, l'accompagnement à la conduite ne démarre que dès obtention de l'E.T.G. et validation du plan de financement de la conduite.

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., l'action de formation pédagogique au code de la route a été proposée à tous les jeunes visés par l'expérimentation F.E.J. sous condition de vérification et validation par le conseiller mobilité, en lien étroit avec le conseiller Mission Locale prescripteur, de la plus-value ou nécessité du permis B pour l'accès à l'emploi du jeune. Une attention très particulière a été portée à la plus – value de l'utilisation de cette action dans le parcours du jeune et notamment à destination des publics « emplois d'avenir », « formation professionnelle initiale », « emploi direct / IAE » et « Garantie Jeunes » (Axe 1 – Objectifs 1, 2 et 5).

Engagement : 13 formations pour environ 156 jeunes

Réalisé : 8 formations pour 82 jeunes

➔ (A12) Accompagnement financier au projet d'autonomie

Objectif : Etablissement du plan de financement (part à charge, aides publiques, aides privées) lié à la réalisation du projet de mobilité autonome.

Descriptif : L'accompagnement financier est l'un des outils déployé par MOBILEX depuis 2006. Il est incontournable dans l'accompagnement à la réalisation du projet d'autonomie. Il est mis en œuvre à l'issue de la participation à un atelier mobilité socle (découverte de l'action et qualification de son besoin) et d'un bilan de compétence mobilité (validation de l'accompagnement financier avec le référent prescripteur). Il peut permettre une lisibilité sur le financement complet du permis B ou pour sa finalisation, des propositions à l'auto-école de référence aux fins de stabiliser la situation (dettes, ...) ou pour programmer le parcours, l'acquisition de son propre véhicule (voiture ou 2 roues), la réparation de son véhicule 4 roues dans les garages solidaires Renault agréés (dispositif MOBILIZ), l'amélioration d'une situation bancaire (négociations) ou la mise en contact avec un autre établissement ou encore l'accès à la conduite d'un cyclomoteur.

Les outils déployés et articulés :

- Microcrédit personnel : MOBILEX est conventionné par la Caisse des Dépôts depuis 2006 et réalise l'instruction et le suivi des dossiers liés à la mobilité (acquisition de véhicule, du permis de conduire, entretien-réparation de véhicule, ...);
- Permis à 1 euro sous garantie de l'Etat : MOBILEX assure la gestion de ce service (par délégation des Missions Locales) qui doit permettre aux jeunes exclus du prêt permis à 1 euro (pas de caution parentale ni de celle d'un tiers) de pouvoir accéder au dispositif de permis à 1 euro sous garantie de l'Etat. Les jeunes visés sont les primo demandeurs du permis de conduire sans cautionnaire et solvables à court terme car inscrits dans une démarche de formation ou d'accès à l'emploi (validation du public en lien étroit avec le conseiller Mission Locale prescripteur). Le dossier de demande de Permis à 1 euro est activé par MOBILEX dès obtention du code de la route ;
- Location-vente : le dispositif est proposé aux bénéficiaires de l'action location de véhicules 2 et 4 roues si aucune autre solution « de droit commun » ne peut être mobilisée ;
- Avance de trésorerie – échelonnement de paiement dans le cadre de l'accompagnement au permis de conduire, du dispositif MOBILIZ, réalisée soit par MOBILEX (avance de frais) soit par négociation avec l'employeur (prélèvement sur salaire) ou les C.C.A.S. ;
- Dispositif MOBILIZ pour des interventions mécaniques à prix coûtant ou l'achat d'un véhicule d'occasion, en partenariat avec RENAULT et ses G.R.S. ;

- Recherche de financements publics et privés (Caisses de retraites complémentaires, Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi du Conseil Général, accompagnement à la mise en épargne, ...)
- Bourse au Permis AM : prise en charge d'une part du coût du passage du Permis AM, obligatoire pour la conduite d'un cyclomoteur < 50 cm³ pour toute personne née à compter du 1^{er} janvier 1988.
- Bourse aux heures de conduite : prise en charge de quelques heures de conduite en fin de parcours auto-école pour « boucler » les parcours et garantir la présentation à l'examen.
- Bourse au permis contre engagement citoyen : dispositif consistant en la prise en charge par les communes qui le décident d'une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif effectuée par des bénéficiaires sans ressources personnelles ou familiales.

L'expérimentation F.E.J., outre les outils d'accompagnement financier précités, devait permettre de générer de nouveaux services d'accompagnement :

- l'outil MOBILIZ de « sourcing » de voitures en partenariat avec RENAULT et la Caisse d'Epargne et comprenant l'accompagnement financier à l'acquisition du véhicule, son assurance ainsi que le financement de litres d'essence (cartes essence) en démarrage de parcours emploi ;
- le renforcement des bourses au permis contre engagement citoyen par une communication intensive auprès des E.P.C.I.

L'accompagnement financier au projet d'autonomie a concerné tous les jeunes visés par l'expérimentation après validation par le référent prescripteur et au regard du métier/filière visé.

(Axe 3 – Objectifs 1, 2, 3, 4 et 5).

Engagement : 43 accompagnements financiers

Réalisé : 22 accompagnements financiers menés

DETAIL des accompagnements :

- ✓ Suite au Bilan de compétence mobilité, 10 accompagnements financiers ont été menés, dont :
 - 5 microcrédits personnels pour l'acquisition d'une voiture ;
 - 1 microcrédit personnel pour le financement du permis B ;
 - 1 avance de trésorerie – échelonnement de paiement pour le financement d'une part du permis de conduire ;
 - 1 montage et suivi de dossier Permis à 1 € sous garantie de l'Etat ;
 - 1 plan de financement pour acquisition de voiture ;
 - 1 accompagnement à la réparation de véhicule MOBILIZ.
- ✓ Dans le cadre de la location de véhicules, 12 accompagnements financiers ont été menés, dont :
 - 11 jeunes par un accompagnement financier à l'acquisition dont 4 via un microcrédit personnel, 4 par l'accès à un crédit classique et 3 par le dispositif de réparation Mobiliz ;
 - 1 jeune pour l'obtention du permis B via diverses avances de trésorerie.

➔ (A13) Accompagnement en Conduite supervisée

Objectif : Proposer un accompagnement renforcé à la pratique de la conduite aux personnes en fin de parcours d'apprentissage et enregistrant une quarantaine d'heures de conduite ou en échec à l'examen pratique. Le but est de renforcer leur expérience de la route et leur maîtrise du véhicule afin d'augmenter la réussite à l'examen pratique et leur confiance au volant et, de ce fait, contribuer à une meilleure sécurité routière.

Descriptif : Après accord de l'auto-école respective (attestation de fin de formation initiale validée), l'action est animée par des accompagnateurs à la conduite bénévoles (création du réseau par MOBILEX) qui ont été formés par MOBILEX à l'action (cadre règlementaire, sécurité, ...) et à la pédagogie d'accompagnement de ces publics cibles.

Un forfait de participation de 250,00 euros est demandé aux bénéficiaires. La durée minimale en conduite supervisée est de 3 mois et la distance minimale à parcourir est de 1 000 kilomètres, ce qui peut représenter jusqu'à 40 heures de conduite. L'action répond de ce fait, à la difficulté de mobilisation financière par la diminution du coût des heures de conduite et permet d'assurer une continuité dans le parcours d'apprentissage à la conduite (Axe 3).

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., l'action a été proposée à tous les jeunes visés par l'expérimentation, engagés dans l'apprentissage de la phase conduite de leur permis de conduire et rencontrant des difficultés freinant leur présentation à l'examen par l'auto-école ou ayant subi un ou différents échecs, à cet examen (Axe 3 – Objectifs 1, 2, 4 et 5).

Engagement : 19 jeunes

Réalisé : 5 jeunes ont bénéficié du dispositif et ont réussi l'examen du permis de conduire.

→ (A14) Identification et collaboration avec les référents mobilité structures

Objectif : Mise en place d'un référent mobilité dans les structures partenaires, en complément du conseiller mobilité MOBILEX.

Descriptif : Professionnalisation, au service des parcours, d'un interlocuteur de chaque Mission Locale, ainsi que des têtes de réseaux de l'I.A.E., qui assurera un rôle de veille, deviendra correspondant et relais auprès de son équipe (proximité), pourra intervenir sur la thématique mobilité à chaque réunion d'équipe et qui sera associé à l'évaluation de l'appel à projets du F.E.J. Des rencontres conseiller mobilité MOBILEX-référent mobilité structure sont organisées chaque trimestre.

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., la désignation et mobilisation d'un référent mobilité s'est réalisée au travers du projet de structure de chaque Mission Locale (travail établi en lien avec la Région Alsace et la DIRECCTE). L'action a permis d'innover dans une logique de parcours emploi – autonomie et de renforcer les constructions de parcours réalisées par les conseillers emploi en y intégrant la solution d'autonomie durable propre à chaque situation (qualification du parcours) et au-delà du placement en emploi (Axe 1 – Objectifs 1, 2, 3 et 4).

Engagement : 18 réunions au bénéfice de 8 à 10 référents mobilité structure

Réalisé : 18 rencontres au profit de 7 référents mobilité structure des Missions Locales concernées par le projet et de leur direction en phase de mise en œuvre de l'action

Conformément au prévisionnel, un référent mobilité a été identifié dans chaque Mission Locale partenaire du projet.

- Rencontre collective de l'ensemble des Directions de Missions Locales le 16 janvier 2015 afin de lancer le projet et de rappeler l'objectif attendu de désignation du référent mobilité ;
- Rencontre individuelle de chaque Direction de Mission Locale (soit 7 réunions) portant sur la précision du rôle et des missions attendues du référent mobilité pour leur structure, soit en tenant compte de leur propre organisation ;
- Rencontre individuelle de chaque référent mobilité structure Mission Locale identifié avec sa Direction (7 réunions) portant sur : a) comment déploie t'on les 4 objectifs du projet F.E.J. (Emploi d'Avenir, Formation professionnelle initiale, transfrontalier et I.A.E. - emploi direct) et les actions qui en découlent sur leur territoire ; b) la co-construction de la fonction et des missions du référent mobilité ; c) l'organisation des plannings du premier semestre (interventions des conseillers mobilité Mobilex, réunions d'analyse de pratiques/études de cas, interventions des référents mobilité au sein de leur structure ; d) les outils de communication ;
- Rencontres collectives des référents mobilité structures avec ordre du jour défini (échange de pratiques, procédures, ...) le 1^{er} septembre et 3 novembre 2015, le 1^{er} février 2016.

→ (A15) Mise en place du Central Mobilité

Objectif : Mise en place d'un lieu-ressource mobilité qui revêt la forme de permanences téléphoniques dédiées aux référents mobilité structures et aux publics jeunes en suivi.

Descriptif : Création d'un poste en Emploi d'Avenir assurant les permanences téléphoniques, réalisant le suivi statistique des parcours, ...

Cette action, transversale à l'ensemble des axes (1, 2 et 3) et objectifs (1, 2, 3, 4 et 5), a été totalement dédiée à l'expérimentation F.E.J.

Réalisé : MOBILEX a procédé au recrutement d'une salariée en contrat Emploi d'Avenir (démarrage de contrat le 9 juin 2015) affecté au Central mobilité. Divers outils ont été créés afin d'assurer cette mission de lieu-ressource, dont un « catalogue des transports en commun » propre à chaque territoire d'intervention qui permet d'apporter une réponse aux référents et publics sur les solutions existantes et mobilisables et qui est mis à jour deux fois dans l'année. La salariée est en formation BTS Assistante de gestion en alternance depuis le mois d'octobre 2016.

→ (A16) Mise en œuvre de l'action Permis AM

Objectif : Permettre l'accès à la conduite d'un deux roues <50 cm³

Descriptif : Prise en charge d'une part du coût du Permis AM au bénéfice des jeunes pour lesquels l'utilisation d'un véhicule < 50 cm³ représente une solution de déplacement emploi. Pour rappel, le Permis AM ne concerne que les personnes nées à partir du 01/01/1988.

Dans le cadre de l'expérimentation F.E.J., cette action a été proposée aux jeunes dans le dispositif Garantie Jeunes car faisant partie de l'une des compétences sociales à mesurer incluse de la Garantie Jeunes (Axe 3 – Objectif 5).

Réalisé : 35 jeunes

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

	Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Partenaires principaux	Mission Intercommunale d'Alsace du Nord	Missions Locales à statut associatif	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription des jeunes et suivi des parcours - Mise en place – animation – coordination Référent mobilité structure - Participation au développement-évaluation du dispositif et de l'offre de services
	Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau		
	Mission Locale Bruche Mossig Piémont		
	Mission Locale de Sélestat et environs		
	Mission Locale Pour l'Emploi (M.L.P.E.) - Strasbourg		
	Mission Locale de Schiltigheim		
	Mission Locale Haut-Rhin Nord		
	PARCOURS CONFIANCE	Association (financée par la Caisse d'Épargne)	Accompagnement financier via le microcrédit personnel de jeunes prescrits par MOBILEX
	F.A.C.E. (Fondation Agir Contre l'Exclusion) ALSACE	Fondation Reconnue d'Utilité Publique	Partenariat spécifique dans le cadre de l'action « Ambassadeurs de l'Efficacité Energétique » avec des jeunes en emplois d'avenir (appui matériel par mise à disposition d'une voiture pour remplir leur mission itinérante ainsi que formation à l'éco-conduite hors projet F.E.J.).
	Groupe RENAULT – Programme MOBILIZ	Société anonyme	Appui financier via le dispositif MOBILIZ pour la réparation de véhicules à tarif solidaire
	Maison de l'Emploi de Strasbourg	Association	Action spécifique « Intérim Job Days »

Modalités de travail partenarial mises en place et outils communs créés :

- Co-construction avec les directions des Missions Locales pour la mise en place des référents mobilité structures et la détermination de leurs missions.
- En concertation avec les référents mobilité structures et conseillers emploi référents de la Garantie Jeunes :
 - Aménagement de l'atelier mobilité socle en faveur des jeunes du dispositif Garantie Jeunes
 - Mise en place d'un atelier mobilité pratique spécifique pour ces publics (construction d'itinéraires et pratique terrain avec l'usage des transports en commun).
- Co-construction avec les référents mobilité structures :
 - Du process organisationnel de coopération avec MOBILEX : fréquence et objet des rencontres, programmation, ...
 - Des procédures d'accès et de suivi des services de la boîte à outils de MOBILEX aux fins d'une diffusion-formation au sein de leurs équipes de conseillers.
- Construction collaborative avec F.A.C.E. Alsace du plan de formation à l'éco-conduite de ses Ambassadeurs de l'Efficacité Energétique ainsi que de leur solution matérielle de déplacement dans le cadre de leur mission.
- Création d'un « catalogue des transports en commun » à destination des référents ainsi que du public (accès en ligne sur le site Internet de MOBILEX).
- Création de flyers (accompagnement personnalisé au projet de mobilité et solutions matérielles de déplacement) testés en libre accès au public dans les Missions Locales.
- Refonte de notre outil Bilan de compétence mobilité afin de permettre une meilleure lisibilité du bilan-diagnostic par les conseillers emploi et comportant un plan d'actions mobilité partagé entre conseiller en mobilité-jeune-prescripteur. La trame de bilan-diagnostic a été validée avant mise en place par les référents mobilité structures.
- Enquête de satisfaction menée auprès des conseillers emploi des Missions Locales.

Le projet a permis le renforcement du partenariat avec les Missions Locales du Bas-Rhin au travers de la mise en place du référent mobilité structure et, notamment, dans la co-construction d'outils et de process.

Il a permis également de faire émerger et de développer le partenariat avec la Mission Locale Haut-Rhin Nord.

Ces partenaires étaient associés à l'élaboration et au montage du projet.

La dynamique partenariale se poursuit au-delà de la phase d'expérimentation. Cependant, au vu du désengagement financier de l'Etat, il faudra trouver avec ces mêmes partenaires, les moyens de pouvoir continuer à œuvrer auprès du public jeune non mobile.

Difficultés rencontrées – solutions apportées :

- Malgré les intentions de départ, nous n'avons pu mener à terme l'ensemble des partenariats prévus (La Poste, Eurodistricts, ADAPEI, ...).

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	45,1 %
Cofinancements extérieurs à la structure	- DIRECCTE CPE / FIPJ : 11,8 % - Fonds Européens – Gestion CD67 : 7,4 % - Pôle Emploi : 4 % - Fonds de dotation FAME : 5,6 % - Aide au poste Emploi d'Avenir : 7,3 %
Autofinancement	18,8 %

Le financement du projet par le F.E.J. n'a pas permis de mobiliser des financements complémentaires.

Nous avons du faire face en 2015, et surtout en 2016, à la remise en cause des crédits F.I.P.J. (C.I.V.I.S.) générant une disparition des ressources fléchées initialement sur le projet.

C. Pilotage de l'expérimentation

Modalités de pilotage mises en place pour l'expérimentation :

- Rencontre de lancement du projet.
- Rencontre de bilan de l'expérimentation.
- Rencontres et échanges dématérialisés de bilans intermédiaires avec les Directions des Missions Locales.

Composition du Comité de Pilotage :

- Directeurs des Missions Locales concernées
- U.R.M.L. Alsace
- D.I.R.E.C.C.T.E. - U.T. 67 et Direction Régionale Alsace
- Conseil Régional Alsace
- Conseil Départemental du Bas-Rhin

Fréquence des réunions du Comité de Pilotage :

Une rencontre par exercice.

Rôle prévalent des Missions Locales.

Carences et difficultés de coordination :

Il est dommageable de ne jamais avoir pu avoir la présence dans ces comités d'un représentant désigné du FEJ pour favoriser l'animation partenariale des financeurs.

En effet, nous avons rencontré une grande difficulté à réunir collectivement les membres du Comité de Pilotage et les acteurs notamment financeurs, collectivités et institutionnels, au regard d'enjeux prioritaires qu'ont été la réforme territoriale et la disparition de ligne de crédit spécifique (F.I.P.J.).

Outils de pilotage :

- Utilisation de notre outil Intranet de gestion et suivi des parcours (« BEKO ») permettant de réaliser des bilans quantitatifs, qualitatifs et financiers et le suivi de l'expérimentation.
- Echanges avec les référents mobilité structures.

Echanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le F.E.J. :

- Nous avons participé à l'ensemble des journées ANSA, y compris les journées organisées au sein de FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education).
- Nous avons été sollicités par des porteurs lauréats tels que l'association Paindavoine et les opérateurs de FARE pour de l'échange de bonnes pratiques et du conseil.
- Enfin, nous avons répondu à toutes les sollicitations de l'évaluateur du dispositif.

D. Difficultés rencontrées

- Nous avons été bloqués au démarrage sur l'objectif formation professionnelle initiale et, en particulier sur l'axe apprentissage du fait du retrait du Rectorat de Strasbourg (Education Nationale) du projet. Malgré de nombreuses relances et sollicitations de notre part dans la phase de lancement, aucun retour ne nous a été fait. Cette difficulté a été comblée grâce au travail engagé avec les référents mobilité structure des Missions Locales.
- Les publics sous statut scolaire (Education Nationale) ne pouvant être approchés, nous avons demandé au F.E.J. la réaffectation de leur volume, soit 60 à 80 jeunes, sur le dispositif Garantie Jeunes. Ce dernier n'avait pas été inclus dans le projet initial car, en juillet 2014, il n'était pas encore maîtrisé.
- La mobilisation partenariale sur ce projet a été très complexe à notre niveau notamment concernant le comité des financeurs et le comité de pilotage. Les modifications politiques (réforme des Régions, Loi NOTRE, élection départementale de mars 2015) ont été des freins à la mobilisation des acteurs. Cela a amené à un retard dans l'obtention des cofinancements.
- La raréfaction des fonds publics a été problématique sur la recherche des cofinancements du projet en 2016. Nous avons subi en 2016 la défaillance de la DIRECCTE – UT67 dans le financement global de la plateforme de mobilité entraînant par le fait l'absence de cofinancement fléché sur le projet FEJ. Nous sommes passés de deux subventions accordées en 2015, l'une spécifique au projet FEJ (20 000 €) et l'autre dans le cadre du FIPJ représentant 70 000 € dont 14 060 € venaient en cofinancement de l'expérimentation. Le montant de 70 000 € n'a pu être mobilisé, amenant au déséquilibre budgétaire du projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation
A. Modélisation du dispositif expérimenté

Schéma synthétique

PARCOURS DU DISPOSITIF « EN AVANT VERS L'EMPLOI ! »

- Accompagnement à la mobilité des jeunes -

Bénéficiaires : Jeunes de 15 à 25 ans en parcours sur les objectifs emploi d'avenir, formation professionnelle initiale, transfrontalier (dont apprentissage), Insertion par l'Activité Economique et emploi direct ainsi que du dispositif Garantie Jeunes (dont apprentissage) pour lesquels les métiers/filières ciblés ou en cours de réalisation ou encore le territoire de résidence (ruralité) exigent la compétence autonomie dans les déplacements.

**Phase 1 :
Orientation du public**

Repérage des jeunes présentant ou exprimant un frein mobilité

Référents prescripteurs en charge de l'accompagnement professionnel des jeunes : conseillers Mission Locale, ...

Etude des dossiers interne aux référents, fiche de liaison

**Phase 2 :
Atelier mobilité socle - Restitution individuelle**

Prise de connaissance de l'existant en matière de déplacement / expression des freins / Identification de l'éligibilité au projet

Formateur et rédacteur restitution : **conseiller mobilité (CM) MOBILEX**
 Bénéficiaires atelier : **public**
 Destinataires restitutions : **référents prescripteurs**

Supports de formation et pédagogique, site Intranet MOBILEX, fiche de prescription

**Phase 2 :
Location de véhicules 2 et 4 roues – Suivi**

Mise à disposition d'une solution matérielle de déplacement pour accès/maintien emploi ou formation

Gestionnaire de prestation MOBILEX
 Bénéficiaires location : **public**
 Lien avec **référents prescripteurs**

Parcs de véhicules 2 et 4 roues MOBILEX, contrats de location, état des lieux véhicule, site Intranet MOBILEX, fiche de prescription

**Phase 2 :
Bilan compétence mobilité - Restitution individuelle (jeunes en emploi non disponibles pour participer à un atelier mobilité socle)**

Co-construction du projet mobilité

Entretien individuel : **CM MOBILEX – Public**
 Rédacteur restitution : **CM MOBILEX**
 Destinataire restitutions : **référents prescripteurs**

Documents Bilan de compétence mobilité, Tests mobilité, Diagnostic Individuel Mobilité (restitution), Simulateur de conduite *EDISER* (si projet permis B), site Intranet MOBILEX, fiche de prescription

**Phase 3 :
Bilan compétence mobilité - Restitution individuelle**

**Phase 4 :
Déclenchement des actions suite à la proposition de parcours du Diagnostic Individuel Mobilité partagé, en lien avec le référent prescripteur :**

Atelier mobilité pratique, Accompagnement au projet, Location de véhicules 2 et 4 roues, Acquisition de véhicules 2 et 4 roues, Transport organisé, Formation au code de la route, Accompagnement financier au projet, Conduite supervisée – Acteurs : Conseiller mobilité et gestionnaires de prestations – Ressources : outils liés aux actions, site Intranet MOBILEX, fiches de prescription.

Référents mobilité structures / Central mobilité

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé :

Nous n'avons pas rencontré de difficultés à intégrer le public dans le dispositif.

Ceci, grâce à l'identification réalisée par les référents prescripteurs, appuyés par les référents mobilité de leur structure mais également par de l'auto-identification de publics orientés, par nos conseillers en mobilité et gestionnaires de prestations-actions.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif :

Développement à mener :

Essaimer la mise en place des référents mobilité dans l'ensemble des structures partenariales emploi et sociales du territoire permettant la facilitation des échanges, l'interface avec les prescripteurs et l'amélioration des collaborations (interlocuteur privilégié formé au conseil et à l'accompagnement mobilité).

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance :

La mobilisation des partenaires en charge de l'accompagnement des publics (conseillers emploi et référents mobilité structures) est primordiale à tout niveau de l'expérimentation : diffusion de l'information, co-construction des outils ou ajustement des actions, recensement des besoins ainsi qu'accompagnement et suivi des jeunes tout au long de leur parcours vers l'autonomie en lien avec l'équipe de notre plateforme.

Améliorations à apporter :

- Réviser nos outils de communication destinés aux référents prescripteurs (simplifier la lisibilité de nos actions et les rendre davantage visibles). La refonte de la page d'accueil de notre site Internet, par exemple ;
- Créer des outils à destination des jeunes relayés par les référents prescripteurs et adaptés à leurs pratiques numériques ;
- Réussir à faire reconnaître le travail d'accompagnement à la mobilité comme une étape amont de tout accompagnement au parcours vers l'emploi et non comme une prestation mobilisée dans l'urgence (co-construction de parcours). Réussir à dépasser les « querelles de clochers ».

4. Impacts sur la structure :

- Evolution de certaines de nos actions (atelier mobilité, par exemple) afin de répondre au mieux aux besoins exprimés ;
- (Re)définition des process de mobilisation des actions au profit des référents prescripteurs ;
- Evolution des pratiques professionnelles des conseillers en mobilité se traduisant par la création de nouveaux outils collaboratifs (bilan de compétence mobilité, diagnostic individuel mobilité) ;
- Renforcement du réseau de partenaires Missions Locales ;
- Renforcement des moyens humains de MOBILEX par le recrutement d'une jeune-femme en Emploi d'Avenir, affectée au Central Mobilité. Cette mission sera pérennisée et renforcée au-delà de l'expérimentation
- Difficultés financières liées au désengagement de l'Etat sur le projet d'expérimentation.

Conclusion

Un bilan partagé ...

Malgré la diversité des outils que nous avons pu proposer et à la communication que nous nous sommes efforcés de mener tout au long de l'expérimentation quant à l'action globale de mobilité pourtant voulue et choisie collégialement dès la phase d'ingénierie du projet, nous faisons le constat que les opérateurs locaux ne se sont pas emparés pleinement du dispositif et demeurent, pour nombre d'entre eux, dans la consommation de services pour leurs publics, aides financières notamment, et non dans une logique de co-construction de parcours (mobilité – emploi).

Ceci a pu se traduire par de l'action-réaction dans l'urgence, avec un manque d'anticipation, réduisant les chances de répondre aux besoins.

La formation-éducation à la mobilité des conseillers emploi reste primordiale, en interne aux structures, pour faire évoluer leurs représentations sur l'offre de services et la qualification des parcours.

Par ailleurs, la coopération des acteurs politiques financeurs est cruciale à toute étape de projet, tant au niveau de sa mise en place, que de son suivi et des perspectives post réalisation.

L'expérimentation a pu être menée jusqu'à son terme, malgré la grande difficulté à réunir le Comité de Pilotage dédié et la désolidarisation de certains de nos financeurs du projet. Elle a même été notre unique outil financier sur l'exercice 2016 pour le public jeune (disparition du FIPJ mobilité). Cependant, nous sommes à nouveau, à l'heure actuelle, dans une totale incertitude sur l'octroi de moyens financiers pour pouvoir poursuivre le travail engagé auprès des publics jeunes et nous agissons actuellement « sans filet », afin de conserver la dynamique enclenchée et ne pas pénaliser le public.

Malgré ces constats, nous retirons des bénéfices de l'expérimentation à différents niveaux :

Tout d'abord, en termes d'accompagnement à la mobilité pour l'emploi car 921 jeunes ont pu, sur les deux années d'action, bénéficier du dispositif et trouver une solution individualisée de déplacement ou engager un parcours vers l'autonomie.

Sans le soutien financier du F.E.J., cela n'aurait pas été possible.

L'expérimentation a véritablement permis de sécuriser l'accès et le maintien dans l'emploi en lien avec les objectifs des politiques de l'emploi que nous nous étions fixés (Emploi d'Avenir, emploi transfrontalier, apprentissage, ...).

En termes de collaboration également, car l'expérimentation a amené à la professionnalisation des acteurs des Missions Locales partenaires au travers de la mise en place et de l'animation du réseau des référents mobilité structures. Même si la communication inter structures doit, à notre sens, encore être améliorée entre référents mobilité et collègues conseillers emploi, cette démarche peut être exemplaire au vu d'un essaimage plus large du concept vers d'autres partenaires.

En termes de développement enfin, avec l'ajustement, la mise à jour de nos actions, voire la création de nouvelles, en concertation avec les partenaires prescripteurs des publics (atelier mobilité pratique animé par des services civiques, Ambassadeurs mobilité, par exemple).

Annexes

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP5_17	Nom de la structure porteuse de projet	MOBILEX			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		0	389	532	921	
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires		0	389	532	921	

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		14
18-25 ans		907
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Etudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		756
Actifs occupés		158
Autres : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire		7
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		491
Garçons		430
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Educateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les niveaux de formation des bénéficiaires entrés dans le dispositif, cette donnée n'étant pas un champs obligatoirement référencé lors de la prescription par les partenaires au début de l'action.

Les actifs représentent les publics entrés dans le dispositif par l'activité atelier apprentissage, location de véhicule 2 et 4 roues, conduite supervisée, permis AM.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP5_17							
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet	Du 12/05/2014 au 31/03/2015							
Action n°1	Validation par le Conseil d'Administration de MOBILEX		1 + 11		Directeur + membres du CA			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°2	Diverses réunions internes MOBILEX		1 + 4		Directeur + conseillers en mobilité			Salle de réunion
Action n°3	Création du support explicatif du projet sous format power point pour présentation en Comité des Financeurs et auprès des Missions Locales		1		Directeur			Equipement informatique
Action n°4	Rencontre du Comité des Financeurs de MOBILEX aux fins de recueillir sa validation		2 + 7		Directeur + conseillère en mobilité 1 + membres du Comité			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°5	Rencontre préalable avec les Directions des Missions Locales pour présentation de l'appel à projets		2 + 8		Directeur + conseillère en mobilité 1 + partenaires ML			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°6	Aménagement du support d'animation de l'atelier mobilité socle (format power point) pour l'objectif Emploi d'Avenir (Mission Locale Haut-Rhin Nord) ainsi que pour le dispositif Garantie jeunes		2		Directeur + conseiller en mobilité			Equipement informatique
Action n°7	Création de deux documents de communication (format flyer) pour les publics		1		Directeur		Sous traitance informatique	
Action n°8	Création du catalogue des transports en commun pour le Central mobilité		1		Conseiller en mobilité			Equipement informatique
Action n°9	Rédaction du profil de poste du salarié recruté en Emploi d'Avenir et phase de formation interne		2		Directeur + conseillère en mobilité 1			Equipement informatique
Action n°10	Création des supports de communication du dispositif sous format power point		2		Directeur + conseillère en mobilité 1			Equipement informatique
2. Mise en œuvre du projet	Du 01/02/2015 au 31/12/2016							
Action n°1	Réunion du Comité des Financeurs pour lancement du projet		2 + 3		Directeur + conseillère en mobilité 1 + membres du Comité			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°2	Réunion avec les Directions des Missions Locales du 67 + Haut-Rhin Nord (68) pour lancement du projet		2 + 8		Directeur + conseillère en mobilité 1 + 7 directeurs de ML + URML			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°3	Réunion avec les Directions des Missions Locales + leur référent mobilité		2		Directeur + conseiller en mobilité en fonction du territoire			Salle de réunion
Action n°4	Diverses rencontres des référents mobilité structures		4 + 7		Directeur + conseillers en mobilité + référents mobilité structures			Salle de réunion Support de présentation Vidéoprojecteur
Action n°5	Déploiement de la boîte à outils (actions)		6 + 1 + 2		Gestionnaires d'actions et conseillers en mobilité + enseignant BEPE CASER + bénévoles conduite supervisée	Formation code	Formation code	Outils propres aux actions (parc de véhicules, formation code, ...)
Action n°6	Mise à jour du catalogue des transports en commun		2		Service Civique + Emploi d'Avenir			Equipement informatique
Action n°7	Rédaction des procédures des services de la plateforme destinées aux référents mobilité structures au fin d'une diffusion interne		2		Conseillère en mobilité 1 + étudiante en Master 2			Outil informatique
Action n°8	Accompagnement au projet de formation du salarié en Emploi d'Avenir - Démarrage en octobre 2016 (BTS assistante de gestion en alternance)		2 + 1		Directeur + conseillère en mobilité 1 + référent ML			Salle de réunion Recherche Web et téléphone Bilans EAV avec ML
Action n°9	Aménagement de l'atelier mobilité destiné aux jeunes de la Garantie Jeunes avec mise en place de l'atelier mobilité pratique		2		Service Civique + Etudiante Master 2			Outil informatique
Action n°10	Analyse de l'enquête de satisfaction menée auprès des conseillers de Missions Locales		1		Etudiante Master 2			Outil informatique
Action n°11	Bilans FEJ année N-1 et intermédiaire et diffusion aux partenaires du projet		2		Directeur + conseillère en mobilité 1			Outil informatique dont logiciel Intranet ("BEKO")
Action n°12	Sollicitation des partenaires financiers et des Directions de Missions Locales pour suites à l'expérimentation (pérennisation de l'action auprès des jeunes)		1		Directeur			Courriel et téléphone
3. Achèvement du projet	A compter du 01/12/2016							
Action n°1	Contribution à l'échange de bonnes pratiques (fiches de capitalisation, ...) pour la journée du 12/12/2016		3		Directeur + conseillère en mobilité 1 + conseiller en mobilité			Outil informatique
Action n°2	Bilan final FEJ		2		Directeur + conseillère en mobilité 1			Outil informatique dont logiciel Intranet ("BEKO")
Action n°3	Journée Mobilité et Insertion des jeunes du 01/03/2017 à Nancy comprenant un retour des expérimentations FEJ par l'ANSA		5		Directeur + 2 conseillers en mobilité + 1 gestionnaire de prestation + 1 Service Civique			Ingénierie sur phase préparatoire Supports de communication et animation Moyens logistiques

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	AP5_17
-------------------------	--------

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Note d'intention - d'opportunité	Présentation du dispositif en amont de la réponse à l'appel à projets pour recueil de l'adhésion	Partenaires / CA	Papier et électronique	OUI avec adaptation
2	Support de Présentation du projet	Rencontre préalable des partenaires	Partenaires institutionnels	Power Point	OUI avec adaptation
3	Support de Présentation du projet	Réunion de lancement du projet	Directions des Missions Locales	Power Point	OUI avec adaptation
4	Support de Présentation du projet	Réunion de lancement du projet	Comité des financeurs	Power Point	OUI avec adaptation
5	Support de Présentation de la plateforme de mobilité et du projet FEJ	Réunion de lancement du projet	Référénts mobilité structures (Missions Locales)	Power Point	OUI avec adaptation
6	Support de Présentation de la plateforme de mobilité et du projet FEJ	Réunion de communication-sensibilisation	Utilisateur : conseiller en mobilité Destinataire : référents Emploi d'Avenir des Missions Locales	Power Point	OUI avec adaptation
7	Procédures actions dont logigrammes (coconstruction)	Formation-Communication-Sensibilisation-Harmonisation des pratiques	Référénts mobilité structures (Missions Locales)	Papier et électronique	OUI avec adaptation et avec co-construction
8	Enquête auprès des conseillers emploi	Evaluation-Ajustement des outils	Utilisateur : MOBILEX Public source : conseillers emploi des Missions Locales	Papier et électronique	OUI avec adaptation
9	Organigramme MOBILEX	Communication-Lisibilité	Référénts mobilité structures (Missions Locales)	Papier et électronique	OUI avec adaptation
10	Bilan de compétence mobilité (BCM) (refonte outil)	Identifier atouts et limites mobilité du public	Conseillers en mobilité MOBILEX	Papier	OUI avec adaptation
11	Diagnostic individuel mobilité (refonte outil)	Analyse et plan d'actions issus du BCM. Consentement tripartite	Utilisateurs : Conseillers en mobilité MOBILEX Destinataires : public et référents	Electronique	OUI avec adaptation
12	Support "Mobilité Mode d'emploi"	Récapitulatif boîte à outils MOBILEX et accès outils de droit commun (transports en commun). Modèle pour essaimage autres territoires	Mission Locale Alsace du Nord Outil interne structure	Electronique	NON
13	Atelier mobilité socle (aménagement)	Prise de conscience de l'existant en matière de déplacement-Mobilisation	Public bénéficiaire	Power Point	OUI avec adaptation
14	Restitutions individuelles (aménagement)	1er état des lieux des situations individuelles des participants à l'atelier mobilité	Référénts prescripteurs	Electronique	NON
15	Atelier mobilité pratique animé par un service civique (création)	Rendre autonome dans la construction des déplacements	Public bénéficiaire	Internet, Power Point, exercices papier, pratique sur le terrain	OUI avec adaptation
16	Document Zone d'accessibilité	Réflexion du jeune quant aux zones géographiques accessibles avec les différents modes de déplacements	Public bénéficiaire de l'atelier mobilité Plus-value pour référents prescripteurs dans accompagnement emploi	Papier	OUI avec adaptation
17	Catalogue des transports en commun	Recensement de l'offre transports en commun et modes alternatifs par arrondissements et communes desservies ou non. Mises à jour obligatoires.	Conseillers emploi, public, équipe MOBILEX, tout visiteur de notre site Web	Papier en interne et en ligne sur site Web MOBILEX (téléchargeable)	OUI avec adaptation
18	Fiches de capitalisation	Recensement des outils innovants dans le cadre de l'expérimentation pour partage de pratiques	ANSA	Papier et électronique	OUI avec adaptation
19	Flyers	Communication-Lisibilité sur les actions	Publics jeunes via les conseillers emploi	Papier	OUI avec adaptation
20	Référénts mobilité structures	Formation-Communication-Sensibilisation-Veille-Personne ressource-Fluidification de la collaboration-Coconstruction des actions et outils	Conseillers emploi Missions Locales	Ressource humaine	OUI
21	Central mobilité	Lieu ressource mobilité dédié	Référénts mobilité structures et publics	Permanences téléphoniques Ressource humaine (recrutement d'un Emploi d'Avenir)	OUI



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr